



Les fiches de la formation professionnelle

Mentorat en lycée professionnel

FICHE 1 - Définition, typologie et éléments

Définition générale

Le mentorat est un processus d'accompagnement d'une personne volontaire par une autre plus expérimentée. Cet accompagnement permet au mentor de partager avec le mentoré ses connaissances, son expérience et son réseau. Plusieurs rencontres permettent de tisser un lien de confiance entre les deux acteurs de la relation. Le mentorat exige une relation exempte d'autorité. Les deux acteurs du mentorat cheminent ensemble vers l'objectif fixé au début de la relation.

Le mentorat s'appuie sur une définition élargie de la coéducation. S'il est communément accepté que cette dernière mobilise les parents et l'établissement, de multiples intervenants extérieurs (salarié, étudiant, entrepreneur, membre bénévole d'association, sportif...) agissent eux aussi. Le mentorat s'inscrit dans cette dynamique.

Les actions du mentor au profit du lycéen professionnel

Les jeunes scolarisés au lycée professionnel s'engagent dans une formation professionnalisante qui vise une insertion directe à l'issue de leur cycle de formation ou bien différée après la poursuite de leurs études, le plus souvent courte (baccalauréat professionnel pour les CAP, BTS ou certificat de spécialisation pour les bacheliers professionnels). Le mentorat proposé aux lycéens professionnels constitue un élément significatif de ce parcours vers l'insertion. On parle alors souvent d'un mentorat de carrière.

À l'occasion d'entretiens, le mentor développe des relations avec l'élève mentoré, afin de l'aider à réaliser ses aspirations scolaires et professionnelles. Les entretiens peuvent se dérouler face à un élève ou face à un petit groupe et être accompagnés d'immersions ou de projets selon les disponibilités du mentor. Celui-ci peut s'impliquer en faisant découvrir son entreprise lors de visites ou d'événements ou en transmettant ses connaissances par le biais d'une activité d'apprentissage basée sur un projet.

Il n'y a pas de recommandation de durée de la relation mentorale, même s'il est reconnu que cette relation s'installe dans le temps. Les objectifs préalablement définis tiennent compte de cet élément.

En se basant sur son expérience professionnelle et son parcours, le mentor peut agir sur diverses thématiques :

- Partager son expérience ;
- Faire découvrir les métiers, notamment en tension, des secteurs d'activités qu'il connaît ou dans lequel il exerce ;
- Sensibiliser aux compétences attendues en milieu professionnel, notamment autour des compétences comportementales ou *soft skills* ;
- Travailler sur la confiance en soi ;
- Lutter contre l'autocensure, et déconstruire les stéréotypes ;
- Motiver et remobiliser pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire ;
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat ou au repreneuriat, etc.

Par son action auprès du lycéen professionnel, le mentor s'engage à répondre aux exigences de moralité et de neutralités religieuse et politique qui siéent au cadre scolaire, dans lequel il agit sous la responsabilité du chef d'établissement.

Le mentorat du lycéen professionnel vient souvent alimenter ses réflexions autour de son projet professionnel. Le mentor peut ainsi par son action permettre à l'élève d'initier ses réflexions en partageant avec lui son expérience professionnelle et son parcours. Sans s'y substituer, la démarche s'articule ainsi avec l'accompagnement à l'orientation, proposé par les professeurs principaux, les psychologues de l'Éducation nationale et autres membres de l'équipe éducative.

Les atouts du mentorat pour le lycéen professionnel

L'élève devient mentoré de manière volontaire. Le mentorat aide à sa future intégration sociale et professionnelle.

Le mentor apporte au jeune plusieurs leviers pour faciliter son intégration dans le monde. Ainsi, le jeune lycéen professionnel :

- affine et mûrit son projet et ses choix vers l'insertion ;

- découvre des parcours professionnels variés, celui de son mentor et de son réseau professionnel ;
- construit ses repères dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants ;
- intègre les démarches et les procédures de recrutement : attentes des employeurs potentiels, aide à la rédaction de CV, préparation aux entretiens d'embauche, ciblage des entreprises à contacter, valorisation de ses qualités et compétences ;
- travaille à l'identification et au développement de ses compétences psychosociales et des *soft skills*.

Ces éléments concourent à la sécurisation du parcours du jeune lycéen professionnel.

Éléments de contexte en faveur du mentorat

Le mentorat se développe car il permet de renforcer les actions menées au lycée, par l'action d'un mentor qui ne relève ni de la famille ni de l'équipe éducative de l'établissement. Les questions du parcours, des compétences, de l'insertion et de la réussite du projet du jeune bénéficient ainsi d'un nouvel éclairage, autour d'une relation qui se construit sur la base des expériences professionnelles du mentor.

Le mentorat facilite donc la lutte contre les déterminismes sociaux et apporte un autre regard sur l'intégration par l'emploi. Il constitue une opportunité de travailler autrement les questions liées aux inégalités sociales et territoriales, de maîtriser des compétences psychosociales et d'accès au monde professionnel.

Dans un monde économique où le réseau est indispensable à l'insertion des jeunes, le mentorat permet à ceux qui en sont dépourvus, d'en constituer un. Le partage d'expériences leur permet d'acquérir des compétences et des savoir-être indispensables à leur intégration professionnelle.

En mettant en relation des jeunes avec des personnes d'expérience, le mentorat renforce le lien intergénérationnel et permet aux élèves mentorés d'élargir leur horizon.

Ressources

[Revue de littérature de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire \(INJEP\) sur le mentorat pour les enfants et les jeunes en France et à l'international.](#)

Cette revue aborde la définition du mentorat et son rapport aux autres formes d'accompagnement, les effets du mentorat, ainsi que la place des mentors et des familles dans le cadre du mentorat.